

LA CORRESPONDANCE DE L'ABBÉ DE RANCÉ¹

Joël CORNETTE

Né le 9 janvier 1626, mort le 27 octobre 1700, il était le second fils de Denis Bouthillier de Rancé, conseiller d'État, secrétaire de Marie de Médicis. Réformateur de l'abbaye cistercienne de la Trappe fondée en 1122, dans la forêt de Mortagne, l'abbé de Rancé est une figure marquante de ce « siècle des saints » auquel Henri Bremond, autrefois, consacra une œuvre majeure. Figure marquante, mais aussi controversée, car sa biographie a été paradoxalement figée, soit par Henri Bremond lui-même, dans une version nettement hostile (son étude consacrée à Rancé, *L'Abbé Tempête*, parut en 1929), soit par René de Chateaubriand dans un cliché romantique ; *La Vie de Rancé*, une de ses dernières œuvres, fut publiée en 1844. On mesurera donc l'importance de cette édition originale, en quatre gros volumes, de 2 000 lettres à ce jour identifiées et en grande partie inédites : 1 700 lettres sont reproduites intégralement, 300 sous la forme d'une édition abrégée. Cette correspondance de 2 300 pages s'étend sur presque soixante ans, de 1642 à 1700. Il devient donc possible de remonter en amont de la légende ou de la critique ; il devient possible aussi de composer un portrait nouveau, étayé par une source indiscutable, le portrait plus nuancé d'un homme d'exception dont l'influence fut considérable dans la seconde moitié du xvii^e siècle et, bien au-delà, jusqu'à nos jours.

Dès son plus jeune âge, son père l'avait destiné à l'Église : Armand-Jean de Rancé fut tonsuré à neuf ans, en 1635. Puis, il fut chanoine de Paris, en 1639, et pourvu, en même temps, de cinq bénéfices : deux prieurés et trois abbayes dont celle de la Trappe. En 1642, il entra au collège d'Harcourt, l'un des plus prestigieux de la capitale. Ordonné prêtre le 22 janvier 1651, il reprit ses études, brillantes : en 1652, il fut reçu premier à la licence de théologie (le troisième de cette promotion était un certain Bossuet). En 1650, son père étant mort, Rancé avait hérité du magnifique château de Vêretz, en Touraine, dont les terres rapportaient 12 000 livres de rente par an. Libérée de toute contrainte matérielle, sa vie se partagea désormais entre la

1. À propos de : Abbé de RANCÉ, *Correspondance*. 4 vol. Éd. orig. John Alban KRAILSHEIMER, préf. du cardinal Basil HUME, introd. spirituelle et monastique par le père Lucien AUBRY. Paris/Saint-Nicolas-lès-Cîteaux, Cerf/Cîteaux, 1993. 12,5 x 19,5, 2 300 p., index (« Commentarii cistercienses »). Chaque volume de cette édition des 2 000 lettres, le plus souvent accompagnées de notes explicatives, s'ouvre sur une chronologie détaillée. Le dernier volume comporte une abondante bibliographie, un index des destinations et des 250 destinataires de « M. de la Trappe », un index général et un index des citations scripturaires.

prédication, la chasse et les plaisirs de la cour. Il était alors l'ami et le confident de la duchesse de Montbazon, « une très grande beauté » d'après le cardinal de Retz. Mais la belle duchesse mourut brusquement, en mars 1657, après trois jours seulement de maladie. Pour Rancé, le bouleversement fut tel et si inattendu que cette mort provoqua une totale conversion. Il décida alors de s'éloigner des « tempêtes du monde »² : il regagna sa seigneurie de Véretz, sollicita des conseils, multiplia les avis. Pourtant, bien que désormais en retrait, Rancé ne cessa d'entretenir des relations épistolaires avec les plus grands personnages de son temps. De la vie du jeune, brillant et quelque peu insouciant abbé de cour qu'il avait été pendant quelques années, il conserva des liens avec de nombreux grands. Il faut savoir aussi que celui dont le parrain avait été le cardinal de Richelieu, occupait la fonction d'aumônier de Gaston d'Orléans, le frère de Louis XIII. Il assista à ses derniers moments en janvier et février 1660 et cet événement le renforça dans sa conviction, cette fois définitive, de rompre avec les artifices et les vanités du théâtre mondain.

À la fin des années 1650, Rancé s'était constitué trois réseaux de relations nouvelles et dévotives : l'Oratoire, la Visitation, Port-Royal, trois noyaux et parmi les plus actifs, on le voit, de la Réformation catholique. En particulier, Rancé fut témoin, dès le début, de la longue querelle janséniste, sans jamais, toutefois, se risquer à participer à une « cabale quelconque » suivant ses propres termes. Il s'imposa donc un « perpétuel silence sur le sujet », en particulier à partir de 1679 lorsque, après une trêve de quelques années, la persécution reprit contre les jansénistes³. Parmi les correspondants assidus de l'abbé, on remarque Robert Arnauld d'Andilly, Antoine Arnauld (le « Grand Arnauld »), Pierre Nicole (le 2 décembre 1675, Rancé le félicite pour le troisième volume de ses *Essais de morale* : « l'amour propre, comme vous nous le faites toucher du doigt, se rencontre presque dans toutes nos actions, et dans toutes leurs circonstances »), le père Quesnel de l'Oratoire, dont l'œuvre principale, les *Réflexions morales* [...] fut à l'origine de la bulle *Unigenitus* (1713). Rancé correspondit aussi assidûment avec la duchesse de Guise, le cardinal de Retz (Rancé resta un ami fidèle jusqu'à sa mort en 1679), Bossuet, Louise Rogier, ancienne maîtresse de Gaston d'Orléans, devenue supérieure de la Visitation de Tours, le duc de Beauvillier, gouverneur du duc de Bourgogne...

Ses lettres nous permettent donc de suivre pas à pas, mois après mois, un double itinéraire, géographique (retrait de la cour, visite de ses bénéficiaires, dont celui de la Trappe, consultation d'évêques renommés pour leurs vertus) et spirituel (attrait de la solitude, découverte éblouie des Pères du désert, refuge dans le cloître) : « je suis plus persuadé que jamais, écrit-il à la mère Louise Rogier, le 20 juillet 1662, qu'il est inutile de chercher du repos hors de la retraite ; je parle de ce repos que Dieu donne aux gens de bien et sans lequel on ne peut s'appliquer comme on doit à son salut. » Désormais, en effet, la grande idée qui ne cessa d'habiter Rancé, jusqu'à la fin de sa vie, fut, outre son retrait du monde, de ramener le monachisme à ses origines, c'est-à-dire à la règle de saint Benoît (480-vers 547), « en la manière que nos

2. Lettre à une supérieure [mère Louise Rogier], 20 juillet 1662.

3. Lettre au père Pasquier Quesnel, Congrégation de l'Oratoire, 22 août 1679.

pères l'ont observée »⁴ : « je ne doute nullement, confiait-il à l'évêque de Pamiers le 7 juin 1671, que ce qui a interrompu le cours des bénédictions que Dieu a versées sur les observances monastiques dans les commencements n'a été que l'ambition des moines qui, au lieu de se contenter de passer leur vie dans des masures et dans des cabanes ont voulu se bâtir des palais, contre l'ordre de Dieu et la pauvreté de leur état. » Les maîtres auxquels il se réfère constamment sont « les premiers pères, que nous essayons de suivre de plus près que nous pouvons »⁵ : Cassien, saint Ephrem, saint Basile (en 1673, il félicita chaleureusement Godefroi Hermant pour sa traduction française des *Ascétiques* de « ce grand saint »), saint Benoît, saint Bernard, le fondateur de Clairvaux (Mabillon publia une *Vita prima* de saint Bernard en 1667), et surtout saint Jean Climaque, « le plus grand solitaire et le plus éclairé que Dieu ait jamais fait paraître dans son Église » dont Robert Arnauld d'Andilly fut le traducteur.

Rancé franchit la dernière étape de sa conversion en 1663 quand il reçut l'autorisation de revêtir la robe de bure blanche, l'habit cistercien, afin de devenir abbé régulier de la Trappe, la maison religieuse la plus misérable qu'il avait en commende : le 10 mai, il reçut la permission du roi de devenir abbé régulier de cette abbaye presque abandonnée, édifiée loin du tumulte des villes et des disputes des hommes, au milieu des marais et des bois. Six moines y demeuraient, sans discipline et sans grande piété. « Je me suis consacré à Dieu pour le reste de mes jours, explique-t-il le 30 juin 1664, dans une condition qui m'a paru très vile et très méprisable, et par conséquent très propre pour faire pénitence de mes péchés. » Rancé fit son entrée à la Trappe le 14 juillet 1664.

À partir de cette date, les lettres marquent une évolution de la communauté dans le chemin d'une austérité exigeante, absolue, définitive, à la recherche passionnée de Dieu, dans le mépris de soi, avec le but revendiqué de mettre un terme à la « révolution perpétuelle des passions »⁶. Le 18 août 1662 déjà, il justifiait son choix : « depuis la rédemption du monde, nous ne sommes plus à nous, nous appartenons à Jésus-Christ par les titres d'esclaves que nous avons et celui de Rédempteur qu'il s'est acquis par sa mort. Ainsi, nos vies, nos personnes, notre temps, nos pensées, tout est à lui et nous lui ravissons avec injustice tout ce que nous ne lui donnons pas et que nous ne faisons pas pour l'amour de lui. » Dans une lettre adressée à Jean Petit, père abbé de Cîteaux, le 29 mai 1672, il décrivait longuement « l'état de désolation » dans lequel, selon lui, l'ordre de Cîteaux tout entier avait été abaissé, depuis trois cents ans : « l'Esprit de Dieu s'est retiré, et son bras s'est appesanti de plus en plus, en sorte que l'on est tombé dans les derniers excès. » En 1675, l'abbé prit la résolution de ne plus sortir de la clôture de son abbaye. À quelques exceptions près, il tint sa promesse.

Désormais, la plupart de ses contacts, de plus en plus nombreux, se faisaient par lettres, car il était trop connu dans le siècle pour être oublié dans la solitude de son cloître. Il ordonna « la seule Etroite Observance » contre la « Commune Observance » qu'il jugeait relâchée : outre la prière, la règle imposait la pauvreté, la chas-

4. Lettre à un religieux d'Allemagne, 1672. Saint Benoît rédigea sa Règle, vers la fin de sa vie, à partir de 540. Elle fut la base du monachisme d'Occident.

5. Lettre à Monsieur N., 5 juillet 1671.

6. Lettre au maréchal de Bellefonds, 20 avril 1677.

teté, l'obéissance, le travail des mains, le silence rigoureux à des moines « qui dans l'Église de Dieu sont comme des pénitents publics »⁷. Rancé condamnait aussi le travail intellectuel, essentiellement parce que, selon lui, il flattait l'amour propre de celui qui l'entreprenait ; et il interdisait l'usage de la viande, du poisson, des œufs, du pain blanc, du vin... L'abbé n'admettait pas de transgression, pas même en cas de maladie : « si on disait à un Chartreux qu'il mourra s'il ne mange pas de la viande et qu'il vivra s'il en mange, il ne manquerait pas de répondre qu'on meurt en mangeant de la viande, et qu'on vit sans en manger, et il regarderait la proposition qu'on lui ferait de rompre l'abstinence comme une tentation »⁸.

Un tel régime provoqua bientôt un taux élevé de mortalité dans le monastère : six morts en 1675, quatre morts en janvier 1676. En 1685, le total des religieux décédés à la Trappe depuis la réforme était d'une quarantaine. En 1679, le jeune Simon Lambert, venu d'Arras, avait demandé à être admis à la Trappe. Il mourut trois ans plus tard. Commentant cet événement, Rancé constate « qu'il a passé le temps qu'il a été ici jusqu'au dernier soupir de sa vie avec une exactitude, une piété qui a marqué que c'était Dieu qui l'y avait conduit »⁹. Dès 1665, le 20 août, lors du voyage à Rome qu'il entreprit pour y plaider la cause de la réforme de l'ordre, il écrivait aux religieux de la Trappe : « Il faut que vos veilles soient spirituelles, et que lorsque vos corps sortent de leurs lits comme de leurs tombeaux, vos âmes ne demeurent point ensevelies dans la langueur du sommeil, mais qu'elles accompagnent le mouvement de vos langues et de vos lèvres, qu'elles en suivent toutes les paroles [...]. Que vos jeûnes ne soient pas seulement l'effet d'une obéissance régulière, mais encore d'une juste conviction que vos péchés vous rendent indignes, non seulement des viandes dont la règle vous défend l'usage, mais encore de celles dont elle vous le permet. » Il convient pourtant de préciser que l'austérité de la règle n'est pas seule en cause pour comprendre la forte mortalité des moines. Rancé explique lui-même que le monastère « est placé entre neuf ou dix étangs et environné de forêts de tous côtés. Il n'y a guère de jour dans l'année si clair et si serein qu'on n'y voie des brouillards. Les vents qui nous viennent le long des bois et des étangs nous apportent des froidures malignes et pénétrantes qui font sur les corps des impressions fâcheuses [...]. La santé est assurément plus attaquée et plus altérée qu'elle ne serait ailleurs. Ainsi, nous nous trouvons précisément dans le dessein de nos pères qui ont choisi, comme dit saint Bernard, des vallées basses et humides pour bâtir leurs maisons, afin que n'ayant point de santé assurée, ils eussent une raison de s'occuper incessamment à la pensée de la mort »¹⁰.

Des critiques, nombreuses, lui furent adressées. Rancé répliqua qu'il professait une règle « qui vient de Dieu, il y a plus de mille ans »¹¹. Et il répondait par le silence et le mépris, sans tenir compte ni des blâmes, ni des approbations : « Mon-

7. Lettre à un religieux bénédictin, 13 février 1681.

8. Lettre à un abbé de l'Ordre, 7 décembre 1683.

9. Lettre du 15 janvier 1682. On se reportera aussi au texte écrit par l'abbé de RANCÉ lui-même : *Relations de la mort de quelques religieux de la Trappe*, Paris, Michallet, 1678 ; éd. augm. de la main de Rancé : 1683, 1691, 1694 ; dernière éd., 5 vol., 1755, avec un récit de la mort de Rancé. Cette publication répondait aux critiques adressées à Rancé à la suite de la mort de nombreux moines.

10. Lettre à une religieuse, 24 juin 1685.

11. Lettre au comte d'Albon, 22 octobre 1678.

sieur, je me suis séparé des hommes parce qu'ils m'ont paru très méprisables. Il ne serait pas juste que je fisse cas de leurs jugements en faisant si peu de leurs personnes [...]. Le plus sûr est de laisser dire et de faire ce que l'on doit »¹². Une première édition des *Constitutions de la Trappe* parut en 1671, sans l'accord de Rancé qui les désavoua auprès de plusieurs correspondants. Des *Règlements officiels* furent publiés en 1690¹³.

Cette vie d'austères mortifications, dans le silence et la frugalité, exerça un attrait considérable : de 6 religieux en 1662, l'abbaye fondée autrefois par le comte de Perche, passa à 40 en 1671, à plus de 50 en 1684 et à 90 en 1700, sans compter ceux qui menèrent, près du monastère, une vie d'ermite, comme M. de Nocey, un officier qui après avoir servi dans l'armée pendant la guerre de Hollande (1672-1678) se retira près de la Trappe où il mourut en 1692¹⁴. Et de nombreux ecclésiastiques se présentaient pour une retraite pénitente de quelques jours : en 1687, une lettre de M. Maisne parle de quatre mille hôtes par an, soit environ quatre-vingts par semaine. Pourtant, Rancé a tenté de dissuader nombre de postulants qui le pressaient d'accepter de les accueillir : « les veilles, les jeûnes, le travail des mains et l'ardeur du soleil sont des exercices très pénibles, écrivait-il à un correspondant, le 5 juillet 1671, mais les froids de l'hiver le sont bien davantage, et dans la vérité il n'y a que le zèle que l'on a pour la pénitence qui les rende supportables, les adoucissements que l'on peut accorder aux plus faibles étant très bornés par la disposition de la Règle [...]. La vie des solitaires et des moines doit être considérée comme un martyre. Ce sont des gens que Dieu unit ensemble pour se priver par une sainte conspiration et d'une manière lente et imperceptible, d'une vie qu'il ne leur est pas permis de détruire tout d'un coup. » Le 14 octobre 1676, Rancé décrivait à Antoine Arnauld l'état d'un jeune homme nouvellement arrivé à la Trappe : « Nous lui avons donné l'habit et l'avons mis au noviciat, cependant je puis dire qu'il ne subsiste que par son courage. Il est si maigre, et le visage en est si défait, qu'il n'y a personne qui croie, à moins d'un miracle, qu'il puisse subsister encore trois semaines. » Le 16 mai 1682, il constatait que « beaucoup de gens viennent ici », mais que peu y persévéraient, soit par manque de fidélité à leur vocation, soit « qu'ils ne se rencontrent pas avoir les forces et la santé nécessaires ». En juin, Rancé écrivait à un religieux : « il faut que vous fassiez état de devenir comme une table rase sur laquelle on grave et on imprime des choses toutes nouvelles. »

C'est à la fin de cette année-là, en octobre 1682, que Bossuet vint pour la première fois à la Trappe ; il y réapparut à huit reprises. Dès son premier séjour, il encouragea Rancé à publier *De la sainteté et des devoirs de la vie monastique*. Ce livre, paru en 1683, déclencha l'hostilité des ordres religieux qui étaient pratiquement tous critiqués pour le relâchement de l'observance. Les Chartreux, en la personne de dom Le Masson, leur général, condamnèrent le traité « comme contenant une méchante doctrine ». Mabillon, au nom des Mauristes, qui faisaient du travail intellectuel l'une des pièces essentielles de leur réforme, lui écrivit, l'invitant à rectifier quelques-unes de ses assertions. Deux camps se formèrent et une vive et longue

12. Lettre à Monsieur de Nocey, 9 septembre 1679.

13. *Les Règlements de l'abbaye de Notre-Dame de la Trappe, en forme de constitutions*, Paris, Michallet, 1690, 1698, 1718.

14. Lettre à la duchesse de Guise, 24 février 1692.

polémique s'éleva. Parallèlement à cette affaire, le protestant Larroque répandit, en 1685, la légende de la conversion de Rancé survenue, selon lui, dans des circonstances macabres où il était question de la tête coupée de Mme de Montbazou¹⁵. Cette légende fut reprise par Chateaubriand. En 1691, Mabillon publia son *Traité des études monastiques* qui relançait les controverses suscitées par Rancé : il montrait l'utilité et même la nécessité du travail intellectuel pour les moines, invoquant les plus anciennes traditions monastiques, la Règle de saint Benoît bien comprise, et l'expérience quotidienne des communautés. En 1693, Mme de Guise organisa une rencontre et une réconciliation fut enfin scellée entre les deux moines.

Bien qu'il s'en défende, Rancé demeura à l'écoute des choses du monde, et sa correspondance offre aussi l'intérêt d'un commentateur de plusieurs événements importants du règne de Louis XIV. Ainsi, par exemple, la mort de Mazarin : « vous m'avouerez qu'il y a beaucoup à apprendre dans la mort des grands. C'est là que tout ce qui est grandeur paraît dans son véritable néant, et que l'on découvre que ce qui avait été si fort donné dans la vue des hommes ne méritait pas d'en être regardé, ni de les arrêter un seul moment »¹⁶. De nombreux « morts illustres » bénéficient ainsi d'une attention de l'abbé et d'un développement, invariablement consacré aux vanités de la fortune terrestre : Turenne, le cardinal de Retz, Condé (« on est bien plus heureux de gagner des batailles sur soi-même que non pas sur des ennemis étrangers »¹⁷)...

L'évolution de Rancé face au problème protestant est particulièrement intéressante : en 1683, en effet, l'abbé se réjouit de la destruction d'un temple huguenot en Vendée : « nous avons ressenti la destruction de votre Temple comme vous-même, et nous en avons rendu grâces à Dieu », écrit-il à l'évêque de Luçon, le 17 janvier 1683. La révocation de l'édit de Nantes, le 18 octobre 1685, provoque une réaction d'enthousiasme : « le temple de Charenton¹⁸ détruit, et nul exercice de religion dans le royaume, c'est une espèce de miracle que nous n'eussions pas cru voir dans nos jours. » Le « miracle » est pourtant bientôt tempéré par les nouvelles des conversions forcées¹⁹ et des persécutions armées imposées aux protestants, en particulier par les dragons, « ces gens qui portent la terreur ». Le ton de Rancé a changé : « il y a des temps, écrit-il à la duchesse de Guise, le 5 juin 1686, auxquels ceux qui sont à Dieu le servent et se sauvent, non par leurs actions, mais par leurs gémissements et par leurs souffrances, et en vérité il y a beaucoup plus de mérite à souffrir les maux qu'on ne peut empêcher qu'à faire ce que l'on croit et qui paraît de grandes œuvres. » Cette profession de foi ne lui interdit pas de manifester sa joie à la nouvelle de la guérison du roi après la fameuse opération de la fistule en

15. *Les Véritables motifs de la conversion de l'abbé de la Trappe [...] ou les entretiens de Timocrate et de Philandre sur un livre qui a pour titre : les Saints devoirs de la vie monastique.*

16. Lettre à Robert Arnauld d'Andilly, 28 mars 1661.

17. Lettre à la duchesse de Guise, 19 décembre 1686.

18. Lettre à Claude Nicaise, 28 octobre 1685. La révocation de l'édit de Nantes eut pour effet immédiat la destruction complète des temples. Celui de Charenton jouissait d'un prestige particulier, et il avait figuré de symbole.

19. Cf. lettre à la duchesse de Guise, 11 juin 1686 : « Il me semble qu'après l'abjuration, il eut été beaucoup plus utile de les instruire et de les disposer avec beaucoup de douceur à approcher de la Sainte Table que non pas de leur en faire une nécessité. »

novembre 1686 : « nous avons appris la guérison parfaite du Roi avec une joie sensible, et nous avons chanté un *Te Deum* pour rendre grâces à Dieu. Je puis vous dire même que jamais nos voix n'ont été plus éclatantes et nos cris plus perçants, et jamais nous n'avons parlé à Dieu avec plus de vivacité, de sentiment et de force. J'espère qu'il aura écouté ses serviteurs, et qu'il confirmera la santé du Roi pour la confusion de ses ennemis, la gloire de l'Église, le bonheur de l'État, la consolation de ses peuples, et le repos du monde »²⁰.

La correspondance renvoie aussi des échos de la « Glorieuse Révolution » anglaise de 1688 : les mouvements de navires de Guillaume d'Orange ont fait craindre un moment un débarquement des Hollandais en Normandie au mois d'octobre²¹ ; et l'exil du très catholique Jacques II Stuart, « prince infortuné », chassé du trône au profit de Guillaume III d'Orange, ne laissa pas Rancé indifférent²². Le 24 novembre 1690, après une défaite en Irlande à la bataille de la Boyne, le 11 juillet 1690, Jacques II rendit visite à la Trappe : « je lui vis un fond de piété et de religion qui me surprit, confie Rancé au maréchal de Bellefonds le 29 novembre 1690, un dégageant de toutes les choses du monde, et une résignation à la volonté de Dieu qui ne peut être qu'un pur effet de sa grâce et une impression de son Saint Esprit [...]. J'ai admiré la retenue et la modération avec laquelle il parle de ses ennemis. » À la suite de ce premier séjour, Jacques II entretint une correspondance assidue avec Rancé, et il revint tous les ans à la Trappe.

En juin 1692, Rancé fait état de la « nouvelle fâcheuse » de la défaite navale à la baie de La Hougue — « cet événement m'a causé une douleur sensible » —, et il s'inquiète de la participation personnelle de Louis XIV au siège de Namur, le dernier siège que le roi présida avant de se retirer, définitivement, de la tête de l'armée au printemps de l'année suivante : « quand on entend dire que le roi veut donner bataille, on tremble ; car quoi qu'il soit de beaucoup supérieur aux ennemis en force, néanmoins comme on sait qu'il va partout, il ne se peut, quand on a l'attachement qu'on doit avoir à sa personne, qu'on n'ait une inquiétude violente. C'est un bonheur qu'il se soit trouvé incommodé lorsqu'il a fallu disposer les batteries pour attaquer la place, car il n'aurait pas manqué de s'exposer »²³.

À la fin de l'année 1694, Rancé se trouva incapable de se servir de sa main droite : « la douleur est continuelle. Je la sens les nuits comme les jours » (2 décembre 1694). À partir de cette date, il est difficile de savoir si l'abbé est le véritable auteur des dernières lettres. L'année suivante, le 30 mai, Rancé présenta sa démission au roi. L'unique candidat, proposé par Rancé lui-même et accepté par Louis XIV, était dom Zozime Foisil, prieur depuis 1693. Comme la plupart des religieux de la Trappe, celui que ses ennemis surnommèrent « l'abbé Tempête » mourut

20. Lettre à la duchesse de Guise, 25 janvier 1687.

21. Cf. lettre au maréchal de Bellefonds, 17 octobre 1688 : « La flotte des Hollandais qui avait passé sur les côtes de Normandie semblait menacer toute la province, et on parlait sur cela si différemment que la crainte commençait à se répandre de tous côtés. »

22. Cf. lettre au maréchal de Bellefonds, 5 janvier 1689 : « Qui pourrait croire qu'un prince de son mérite et de sa valeur fût chassé de son trône par un usurpateur qui lui est inférieur en tant de manières, et par une conspiration si générale de tous ses peuples, qu'il se soit trouvé abandonné et trahi de ceux qui devaient être plus inviolablement attachés à sa personne, et tout cela sans que qui que ce soit ait eu occasion de tirer l'épée ? »

23. Lettre à la duchesse de Guise, 9 juin 1692.

couché par terre, sur la paille et sur la cendre, le 27 octobre 1700. Quelques jours plus tard, s'adressant aux Trappistes, Bossuet déclara qu'il était « un autre saint Bernard en doctrine, en piété, en mortification, en zèle, en pénitence ».

Loin des fastes de Versailles où le duc d'Orléans rapporta de la Trappe un morceau du pain dur et noir des moines qui passa de main en main sous les regards admiratifs et respectueux des courtisans, loin aussi « du tumulte et de l'agitation du monde » (Rancé), la correspondance de l'abbé réformateur présente un grand intérêt. Cet intérêt est multiple : littéraire, car ce contemporain de Boileau et de Racine est aussi un écrivain rompu à la discipline de la langue ; historique, on l'a vu ; et mystique, une mystique rude et austère, la plus austère sans doute, dans la diversité des expériences religieuses dont témoigne le XVII^e siècle. Cette correspondance nous démontre que le « Grand Siècle » fut aussi celui de l'exigence spirituelle partagée par des hommes et des femmes habités par un absolu qui n'admettait nulle compromission avec les séductions, les divertissements et les vanités des choses de la terre.

Joël CORNETTE,
Université de Paris I,
 17, rue de la Sorbonne,
 75005 Paris
 (septembre 1993).

DEUX EXEMPLES DE LETTRES DE RANCÉ

La règle de saint Benoît, commentée par Rancé.

« Saint Benoît, qui est notre premier père, nous a prescrit des voies et des moyens dont nous sommes obligés de garder conformément au vœu et à la profession que nous en avons faite.

Ces préceptes sont de deux sortes : les uns sont intérieurs et spirituels, concernant le règlement du cœur, la direction des mœurs et la conduite de la vie intérieure, comme le chapitre des instruments des bonnes œuvres, celui de l'obéissance, de l'humilité, de la pauvreté, de l'oraison, du bon zèle que les frères doivent avoir, et de la soumission qu'ils sont obligés de se rendre.

Les autres sont extérieurs, comme l'abstinence de la viande, les jeûnes, l'office de l'Église, les veilles, le silence, l'obéissance et la pauvreté extérieure, le travail des mains, etc.

Les premiers sont immuables et ne reçoivent ni exception, ni dispense. Un religieux ne peut manquer de les observer, sans manquer à ce qu'il a promis à Dieu, et sans violer ce que sa profession a de principal et de plus essentiel. Il faut, par exemple, qu'il aime Dieu de toutes ses forces et de toute sa puissance [...] qu'il hâisse sa propre volonté ; qu'il souffre dans une disposition paisible et tranquille les contradictions, les injures, les opprobres, de quelque manière et de quelque endroit qu'elles lui arrivent ; qu'il trouve sa satisfaction et son plaisir dans les choses les plus viles et les plus abjectes, et que, dans tous les emplois et les occupations dont on le charge, il se regarde comme un méchant ouvrier et incapable d'y réussir ; qu'il

s'estime et qu'il se confesse le dernier et le plus misérable de tous les hommes, non seulement de la parole, mais de la conviction du cœur.

[...] Lorsque Dieu a obligé les religieux à un dégagement si grand et si général, son dessein a été de se les attacher uniquement par une liaison intime, en les séparant de tout ce qui pouvait être comme un milieu entre eux et lui; afin que n'ayant plus ni affections, ni soin, ni inquiétudes, ni sentiment pour les choses de la terre, rien ne les empêchât d'acquérir cette pureté souveraine qui, seule, les rend dignes de l'alliance sacrée qu'ils ont contractée avec lui par les vœux de la religion. »

Abbé de RANCÉ,
Lettre à la Prieure de Maubuisson,
14 novembre 1680.

La condition de convers à la Trappe.

« La condition de convers est pénible et laborieuse; ils passent les journées dans le travail des mains, les uns aux jardins, les autres à la cuisine, à la boulangerie, aux étables, et, généralement, on les occupe à toutes les choses dont on a besoin dans le monastère. Ils ne parlent qu'au supérieur, à celui qui a soin de leur conscience et au cellérier qui leur distribue les travaux [...]. Le silence et la séparation des séculiers leur donne beaucoup de moyens de s'occuper de Dieu. Surtout, cette profession demande des forces de corps, parce que son principal emploi est le travail des mains. Ils se lèvent les jours de fêtes et dimanches avec les religieux à une heure, et assistent à tous les offices; les jours fériaux, comme ils se couchent plus tard, ils se lèvent à trois heures et demie, et sont à l'église jusqu'à cinq heures et demie. Ils disent leur office qui consiste en un certain nombre de *Pater* et de *Miserere*, et entendent la messe, après quoi, ils vont tous aux ouvrages auxquels, le soir auparavant, on leur a donné l'ordre de s'appliquer. Le reste du jour, à toutes les heures auxquelles on chante à l'église, ils quittent leur travail pour quelque peu de temps, et disent les prières qui leur sont ordonnées dans le lieu où il se trouvent [...]. Ils ont un chœur à part dans l'église, un dortoir à part dont les cellules ne sont séparées que par quelques toiles. Ils mangent dans le réfectoire commun des religieux, et ont la même nourriture. Ils gardent aussi la même abstinence et les mêmes jeûnes, si ce n'est qu'on les dispense à cause de quelques travaux extraordinaires. Ils observent un silence si rigoureux qu'ils ne le rompent jamais. »

Abbé de RANCÉ,
Lettre du 7 novembre 1682.